

DATE DE PUBLICATION : 16 mars 2023
Le Directeur Départemental de l'Isère
Délégation de signature donnée par le directeur départemental de l'Isère au responsable des services de Caisse de l'Isère
Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à M. Olivier DANÈS , directeur départemental de l'Isère, le 6 mars 2023 ;
En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier DANÈS, directeur départemental à Grenoble et de M. Joël MANLY, adjoint au directeur départemental de l'Isère, délégation est donnée à M. Philippe DALLE , responsable des service de caisse à la succursale de Grenoble, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des services de caisse.
Fait à Grenoble, le 15 mars 2023
Olivier DANÈS